



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 juin 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 18 juin 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 juillet 2007

Subventions aux Centres Socioculturels Niortais

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Paul SAMOYAU - M. Robert PLANTECOTE - M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme Nicole GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Yannick TARDY - Mme Catherine REYSSAT - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M. Marc THEBAULT - M. Jean-Louis EPPLIN - M. Stéphane TRONEL - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance :

Excusés ayant donné pouvoir :

- Rodolphe CHALLET donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Amaury BREUILLE donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Jeanine BIMES donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Catherine REYSSAT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Bernard JOURDAIN
- Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Gérard NEBAS

Excusés :

Conseillers :

M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Claudie LAROCHE - Mme Michelle LE FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 juin 2007

DELIBERATION D20070320

VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE Subventions aux Centres Socioculturels Niortais

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Les centres sociaux de la Ville de NIORT sont désormais gérés par 8 associations territoriales autonomes et appelés « Centres Socioculturels ».

Dans le cadre de sa politique municipale en matière d'animation sociale, éducative et culturelle, la Ville de NIORT soutient les Centres Socioculturels autour des axes suivants :

- Informer et mobiliser les habitants ;
- Favoriser la mixité sociale et la solidarité ;
- Développer des actions éducatives et socioéducatives.

Les conventions d'objectifs annuelles ou pluri annuelles entre la Ville de NIORT et les centres socioculturels ont pour objet d'accompagner et de soutenir le projet d'activité de chaque Centre Socioculturel.

Ces subventions seront imputées sur le chapitre budgétaire : 65 4221 6574

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver les conventions jointes ;
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à les signer et à verser aux associations concernées les subventions afférentes, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions :

| CSC | 1 ^{er} acompte CM du 22 décembre 2006 | 2 ^{ème} acompte CM du 23 mars 2007 | Solde |
|---|---|--|-----------------|
| Centre socioculturel de Champclairot Champommier | 54 615 € | 29 071€ | 35 865 € |
| Centre socioculturel du Centre Ville | 71 807 | 43 968 € | 49 618 € |
| Centre socioculturel de Part et d'autre | 98 279 | 44 342 € | 61 123 € |
| Centre socioculturel du Grand Nord | 114 763 € | 71 777 € | 79 945 € |
| Centre socioculturel du Parc | 74 685 € | 70 814 € | 62 356 € |
| Centre socioculturel de St Florent Goise | 104 494 € | 41 147 € | 62 417 € |
| Centre socioculturel de Ste Pezenne | 66 828 € | 19 889 € | 37 165 € |
| Centre socioculturel de Souché | 61 787 € | 36 838€ | 42 268 € |

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 36
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Rodolphe CHALLET